



Non aux inégalités obscènes ! Oui à de plus justes partages !

Le long confinement... Et demain ?

Gabriel Langouët

Éditions Des auteurs des livres, 2020

76 pages, 8,80 euros

Sociologue de l'éducation, auteur de nombreux livres qui font référence depuis une quarantaine d'années, Gabriel Langouët (<https://gabriel-langouet.com/>) a consacré ses trois derniers ouvrages aux inégalités dans le monde. À travers cette nouvelle publication, présentée comme un essai et un manifeste, il reprend les éléments essentiels de ces ouvrages et prolonge sa réflexion sur les inégalités au regard de la pandémie de coronavirus. Ses analyses s'appuient notamment sur les données mondiales rassemblées par le PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement) et sur la mobilisation de plusieurs indices¹.

Dans le premier de ces trois livres, Gabriel Langouët effectue des comparaisons entre 182 États. En ressort le constat d'inégalités « obscènes » entre eux, et aussi de fortes différences de répartition des richesses à l'intérieur de ces États, ainsi que le lien étroit entre la redistribution des richesses et le niveau de développement humain, envisagé sous l'angle des revenus, de la santé et de l'éducation. Les pays où les populations vivent le mieux sont ceux où la répartition des richesses est la plus juste, y compris parmi les pays très pauvres. L'auteur en conclut que le problème fondamental aujourd'hui n'est pas de produire plus mais de répartir mieux.

Dans son second ouvrage, l'auteur procède à une comparaison entre les États de l'Union européenne, auxquels il adjoint un groupe témoin de 10 États représentant des situations diverses, des États extrêmement riches à des États assez pauvres ou pauvres. Les données recueillies confirment que l'homogénéité globale constatée entre les États de l'Union européenne s'accompagne d'inégalités substantielles dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'égalité homme-femme. À revenus égaux ou proches, des États plus égalitaires font davantage et mieux que les États plus inégalitaires. C'est dans l'UE, et singulièrement dans l'Europe du Nord, que les inégalités sont les plus faibles. Concernant la France, si elle fait partie des six pays de la zone euro ayant un excellent niveau de vie et une population en excellente santé, il apparaît que sa politique éducative n'est pas une priorité. Faute d'efforts suffisants sur l'école, l'égalité de genre et le salaire, elle perd 9 % de son potentiel de développement humain.

¹ l'IDH (indice de développement humain), construit à partir de trois domaines (revenus, santé, éducation) ; l>IDHI, qui estime la valeur de l'IDH compte tenu des inégalités observées dans les trois domaines ; le coefficient de Gini, mesurant le degré d'inégalité dans la répartition des revenus ; l'indice des inégalités de genre (IIG), qui traduit le désavantage des femmes dans les trois domaines de l'IDH ; l'indice de satisfaction globale de vivre, et l'indice de démocratie.

Le troisième ouvrage, coécrit avec Dominique Groux, présidente de l'Association Française d'éducation comparée et des échanges (AFDECE), relie le problème des inégalités à d'autres éléments, en particulier le bien-être ressenti par les populations et le niveau de démocratisation des États concernés, par exemple en regardant si des pays ayant un haut niveau de développement humain et un haut niveau de satisfaction globale de la part de leurs habitants sont, en même temps, des régimes autoritaires. Pour donner des éléments de réponse à ces interrogations de fond, les auteurs resserrent la focale sur trois États : la Norvège, Maurice et Cuba.

L'essai sur les inégalités se poursuit en faisant un bilan provisoire de la pandémie que nous rencontrons en 2020, à la sortie du premier confinement. Déjà très lourd, il atteint plus particulièrement les plus démunis et les plus fragiles. Comme toutes les maladies fortement contagieuses, la COVID-19 est une maladie de pauvres qui ne peut qu'accroître les inégalités. Au final, c'est un appel à l'urgence de politiques publiques portant sur une réduction drastique des inégalités, à une économie concertée avec l'écologie, résolument orientée vers le bien-être de tous les humains. Pour ce faire, souligne Gabriel Langouët, il faudrait notamment « qu'enfin la pseudo théorie du ruissellement, qui n'est qu'un leurre, soit abandonnée (...). Rien ne ruisselle quand le ru est sec ».

Jean-Pierre Garel

Chercheur associé, Laboratoire Cultures - Éducation - Sociétés (Université de Bordeaux)